Philosophie et féminisme : Plan de cours

Cours PHI4336
Session Automne 2022
Horaire Lundi 18h à 21h

Chargée de cours Audrey Ghali-Lachapelle
Disponibilités Sur rendez-vous

1. Description selon l'annuaire

Ce cours propose une introduction aux principaux enjeux de la philosophie féministe contemporaine. On s'intéressera notamment aux contributions féministes en épistémologie, en philosophie des sciences, en philosophie politique et en éthique. Le cours pourra aussi, en s'appuyant sur des textes contemporains, aborder des questions plus spécifiques comme celles de la distinction nature/culture, de la construction sociale des différences sexuelles, de la parité dans la sphère publique, ou des rapports entre classe, genre et race.

2. Description et objectifs du cours

Nous ferons dans ce cours un tour d'horizon non exhaustif des théories et concepts clés des philosophies féministes. Nous tenterons également l'application de ces théories et concepts à certains cas pratiques. Parmi les concepts étudiés notons ceux, du genre, du sexe et du langage oppressif. Les théories présentées sont, entre autres, le féminisme libéral et le féminisme radical, l'approche de la différence, les théories du féminisme transnational et afro-américain. Finalement, les cas pratiques discutés seront les suivants : le travail du sexe, la vie conjugale et le mariage, la discrimination positive, la dépendance et la vulnérabilité, les impératifs culturels de l'apparence physique et l'appropriation culturelle des concepts.

L'objectif du cours est d'encourager la remise en question des présupposés communs par rapport au sexe et au genre et de saisir les enjeux soulevés par le fait de la construction sociale de ces concepts.

3. Déroulement des cours et textes à l'étude

Chaque séance de cours reprend à peu près la même formule :
-Présentation magistrale des concepts clés ou de la théorie à l'étude
-Discussion des réponses aux questionnaires associés aux lectures obligatoires
-Présentation magistrale sur le cas pratique et lien entre cas pratiques et théories
-Présentation des consignes pour les évaluations le cas échéant
-Période de discussion libre

Les textes à lire, les questionnaires de lecture et les consignes pour les évaluations sont sur Moodle dans les sections de chaque séance. Il est attendu que les lectures soient faites avant le cours et que l'étudiant·e ait préparé des questions d'intérêts pour le cours.

4. Calendrier
*** Le calendrier suivant est à titre indicatif.**

Première partie : concepts clés et méthode(s)

1. 12 septembre
Présentation du plan de cours et introduction à la philosophie des féminismes

2. 19 septembre
Concepts importants : La construction sociale du sexe et du genre
Lecture requise : « L'historicité du sexe » de Elsa Dorlin

3. 26 septembre
Concepts importants : Injustice, oppression, subordination, marginalisation, privilège et intersectionnalité
Lecture requise : « Cartographie des marges » de Kimberly Crenshaw

4. 17 octobre *il n'y a pas cours les 3 et 10 octobre (élections et action de grâces)
Méthode : Objectivité, neutralité et position située
Lecture requise : « Savoirs situés : La question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle » de Donna Harraway

Deuxième partie : quelques théories

5. 24 octobre
Féminisme libéral : La recherche d'égalité
Lectures requises : « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » d'Olympe de Gouges ou « La lutte des travailleuses du sexe : perspectives féministes » de Claire Thiboutot

6. 31 octobre
Féminisme du *Care* : Affirmer la différence
Lecture requise : « une voix différente » de Carol Gilligan **ou** « Vers une théorie politique du care: entendre le care comme 'service rendu'» de Naïma Hamrouni
Présentation des consignes pour la dissertation comparative

7. 7 novembre - **dernière journée où il est possible de remettre la première analyse de lecture**
Féminisme radical : La domination sexuelle
Lecture requise : « Le féminisme et le contrat du mariage » de Carole Pateman
Lecture optionnelle : (ATTENTION, cette lecture peut être choquante) « La pornographie : une réalité » de Andrea Dworkin

8. 14 novembre – **Remise de la dissertation comparative**
Féminisme transnational et décoloniale
Lecture requise : « Sous le regard de l'Occident » de Chandra Talpade Mohanty ou « Voiles racialisés » de Alia Al-Saji

9. 21 novembre
Féminisme afro-américain (Black Feminism)

Lecture requise : « La construction sociale de la pensée féministe Noire » de Patricia Hill Collins et « On ne démolira jamais la maison du maître avec les outils du maître » d'Audre Lorde

10. 28 novembre
Épistémologie féministe : la théorie de l'injustice et de l'oppression épistémique
Lecture requise : « Conceptualiser l'oppression épistémique » de Kristie Dotson

11. 5 décembre – **dernière journée où il est possible de rendre la dernière analyse de lecture**
Féminisme et théorie *queer*
Lecture requise : « Penser le sexe : pour une théorie radicale de la politique de la sexualité » de Gayle Rubin
Présentation des consignes pour la dissertation finale

12. 12 décembre
La monogamie, le polyamour et les amitiés radicales
Lecture requise : Extrait à déterminer de *La salope éthique* de Dossie Easton et Janet Hardy

13. 19 décembre
Séance d'aide à la dissertation finale, à remettre avant 23h59

5. Proposition des évaluations et critères d'évaluation

Évaluation	Date et contexte de réalisation	Pourcentage de la note finale	Description sommaire
1. Analyse d'argument	La 1re analyse doit être remise avant le 7 novembre. La 2e analyse doit être remise avant le 5 décembre.	30% au total, chaque analyse compte pour 15% de la note finale.	-Brève exposition et évaluation d'un argument formulé par l'auteurice d'une des lectures requises. 1 à 2 pages, interligne double. -Document imprimé remis au plus tard au début de la séance du cours portant sur le texte analysé.
2. Dissertation comparative	Remise le 14 novembre avant 23h59.	30 %	-Exposition, comparaison et évaluation d'arguments présentés par deux auteurices de deux des lectures requises. -4-5 pages, interligne double. -Document remis par voie électronique.
3. Dissertation finale	Remise le 19 décembre avant 23h59.	40%	-Exposition, comparaison, évaluation et application à un cas pratique choisi par l'étudiant·e des arguments d'auteurices de textes vus en classe. -Environ 5-6 pages, interligne double. -Document remis par voie électronique

Critères d'évaluation
L'évaluation se fait à l'aveugle : les travaux devront être intitulés avec votre numéro d'admission. **N'écrivez pas votre nom ou prénom dans votre document.**

Compréhension des théories et concepts : exactitude, exhaustivité, vocabulaire philosophique
Esprit critique : Suffisance, validité et structure de l'argumentation, choix des concepts
Clarté : Cohérence dans les propos, précision, définition des termes clés
Forme : Orthographe, grammaire, syntaxe

Pour obtenir un incomplet, vous devez présenter un certificat médical.

6. Bibliographie

-Linda Alcoff, « The Problem of Speaking for Others, » *Cultural Critique* 20 (1991-92), pp.5-32
-Alia Al-Saji, « Voiles racialisés, » *Les Ateliers de l'Ethique*, Vol.3, No.2 (2008), pp.39-55
-Alison Bailey, « Privilege, » *Journal of Social Philosophy,* Vol. 29, No. 3 (1998), pp.104-119
-Judith Butler, *Trouble dans le genre*, Paris: La Découverte, 2006
-Kimberlé Williams Crenshaw, « Cartographie des marges : Intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur, » *Cahiers du Genre*, no39, (2005), pages 51-82
-Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualité*, Paris: PUF, 2008
-Elsa Dorlin (dir.), *Black feminism : Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*, L'Harmattan, 2008
-Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, Race, Classe*, Paris: PUF, 2009
-Kristie Dotson, « Conceptualiser l'oppression épistémique, » *Recherches féministes*, Vol.31, No.2 (2018), pp.9-34
-Ronald Dworkin, *Prendre les droits au sérieux*, Paris: PUF, 1995
-Dossie Easton et Janet W. Hardy, *La salope éthique*, Boucherville : Tabou, 2013
-Miranda Fricker, *Epistemic Injustice : Power and the Ethics of Knowing*, Oxford: Oxford University Press 2007
-Marilyn Frye, « Oppression, » in *The politics of reality*, Crossing Press, 1983
-Carol Gilligan, *Une voix différente*, Paris: Flammarion, 2008
- Naïma Hamrouni, « Vers une théorie politique du care : Entendre le care comme 'service rendu', » dans Sophie Bourgault et Julie Perreault (dir.), *Le care, éthique féministe actuelle*, Montréal : Éditions du remue-ménage, 2015
-Naïma Hamrouni et Diane Lamoureux, « Philosopher en féminisme, » *Recherches féministes*, Vol.31, No.2 (2018), pp.1-8
-bell hooks, *Ne suis-je pas une femme ? : Femmes noires et féminisme*, Paris : Cambourakis, 2015
-Audre Lorde, *Sister Outside: Essais et propos d'Audre Lorde*, Paris : Mamamelis, 2003
-José Médina, *The Epistemology of Resistance: Gender and Racial Oppression, Epistemic Injustice, and the Social Imagination*, New York : Oxford University Press, 2013
-John Stuart Mill, *De l'assujettissement des femmes*, Paris: Avatar, 1992
-Charles Mills, *The Racial Contract*, Ithaca, NY: Cornell University Press, 1997
-Uma Narayan, *Dislocating Cultures*, New York: Routledge, 1997
-Martha Nussbaum, *Femmes et développement humain*, Paris: Éd. Des Femmes, 2008
-Susan Okin, *Justice, genre et famille*, Paris: Flammarion, 2008

-Susan Okin, *Is multiculturalism bad for women?*, Princeton, NJ: Princeton University Press, 1999
-Carol Pateman, *The sexual contract:* Stanford university press, 1988
-Gayle Rubin, « Penser le sexe : pour une théorie radicale de la politique de la sexualité » dans *Surveiller et jouir*, Paris : Epel, 2010, pp. 150-209.
-Claire Thiboutot, « La lutte des travailleuses du sexe: perspectives féministes, » dans Maria Nengeh Mensah, Claire Thiboutot et Louise Toupin, *Luttes XXX Inspirations du mouvement des travailleuses du sexe* : Les éditions du remue-ménage, 2011
-Monique Wittig, *La pensée straight*, Éd. Amsterdam, 2013
-Iris Marion Young, *Justice and the politics of difference*, Princeton, NJ: Princeton University Press, 1990

Politique n°44 sur l'accueil et le soutien des étudiant.e.s en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, aux étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études. Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, aux étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants.

Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible : En personne : Pavillon Judith-Jasmin, J-M870
Par téléphone : 514 987-3000, poste 3148
En ligne : **http://vie-etudiante.uqam.ca/**

Politique n°16 contre le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique n°16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel:

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information:

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien:

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement:
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514 987-3000, poste 0886
Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM:
harcelement.uqam.ca

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM: 514 987-0348
calacs@uqam.ca
trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante): 514 987-3185
Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité: 514-987-3131

Consulter aussi la **Politique 42 contre le harcèlement psychologique:** https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_42.pdf

Voir aussi la page du **Comité Équité-Climat du Département de philosophie:** https://philo.uqam.ca/le-departement/equite-climat/

Règlement nº18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;

• la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ; • la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.
Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : http://r18.uqam.ca

Échelle de notation

A+	4.3	90 - 100
A	4.0	85 - 89
A-	3.7	80 - 84
B+	3.3	77 - 79
B	3.0	73 - 76
B-	2.7	70 - 72
C+	2.3	65 - 69
C	2.0	60 - 64
C-	1.7	57 - 59
D+	1.3	54 - 56
D	1.0	50 - 53
E	0.0	Moins de 50